



Descriptif de poste

Intitulé de la fonction :

Directeur/trice du Pôle « Bien vivre au Quotidien à Stains » :
solidarité/santé/médiation sociale ; logement/habitat/conditions de vie ;
quotidienneté/médiation dans l'espace public

Cadre statutaire :

Catégorie A/ A+
Filière administrative ou médico-sociale

Définition du poste :

Sous l'autorité du/de la Directeur.trice Général.e des Services, le/la Directeur /trice de pôle apporte un soutien permanent à la Direction Générale dans la mise en œuvre stratégique et opérationnelle des programmes d'actions municipaux

- Il/Elle participe à la définition des orientations stratégiques dans son domaine d'intervention
- Encadre les services placés sous sa responsabilité, anime le pôle et assure l'accompagnement des agents pour la mise en œuvre opérationnelle des politiques décidées par les élus
- Pilote la stratégie d'optimisation des ressources dans son secteur
- Evalue les politiques publiques servies par son pôle et les actions visant à concrétiser ces politiques
- Participe activement au collectif de Direction et aux projets notamment transversaux induits par la déclinaison des orientations municipales et l'optimisation du fonctionnement des services.

Descriptions du poste et missions :

Le pôle « Bien Vivre au Quotidien à Stains » regroupe les services qui participent à l'accès aux droits (sociaux), à la préservation de la santé des habitants et à la qualité de vie (bien vivre sa ville, bien vivre dans sa ville).

Il définit, met en œuvre et évalue les outils permettant l'accès à ces droits fondamentaux et à un traitement efficace de la quotidienneté.

Le pôle se structurera autour de plusieurs domaines d'intervention cohérents :

- Solidarité/santé/médiation sociale ;
- Logement/habitat/ conditions de vie ;
- Quotidienneté/ médiation dans l'espace public.

□ **Enjeux spécifiques du poste de Directeur.trice du pôle :**

Au-delà des enjeux propres à chaque directeur.trice de pôle (cf. définition du poste), le/la directeur.trice du pôle « Bien Vivre au Quotidien à Stains » devra, dans une vision globale et cohérente des dominantes du pôle :

- **Contribuer à la prise en compte de la notion de solidarité** au sein de l'ensemble des pôles de la collectivité.
- Conforter la politique de solidarité, de santé et d'accès aux droits, en revisitant l'organisation des services (Solidarité/Séniors/Centre Municipal de Santé/SSIDPA), en réinterrogeant leurs missions
- **Structurer au sein du pôle une véritable démarche de gestion de la proximité** afin d'apporter une réponse systématique à chaque sollicitation (habitants, élus, partenaires)
- Mobiliser l'ensemble des acteurs internes et externes sur la question du « quotidien »
- Développer une démarche cohérente sur toutes ces questions visant à améliorer la qualité de vie des Stanois
- Suivre et mettre en œuvre, en lien avec le cabinet du maire, les décisions issues de la conférence communale du logement
- **Etre le « référent ville » des Unités Territoriales de l'Etablissement Public Territorial** sur les questions liées à son domaine d'intervention
- Etre le référent par délégation de la Direction Générale, des partenaires institutionnels œuvrant sur le périmètre de son pôle
- Assurer la gestion administrative du CCAS.

□ **Savoirs requis :**

- Connaissances du cadre juridique de ses domaines d'intervention
- Connaissance du fonctionnement des Collectivités territoriales
- Capacité à travailler et mobiliser différents partenaires aux compétences et pratiques différentes (travailleurs sociaux- bailleurs- médecins, police, justice, éducation nationale, département 93...)
- Maitriser les outils d'optimisation des ressources et d'évaluation des politiques publiques
- Animer des dispositifs et impulser les micros instances territoriales de veille suite aux décisions des élus, qu'elles soient pérennes ou éphémères.
- Etre en capacité d'apporter des réponses adaptées et pragmatiques en s'adaptant à tous les publics.